

Mesdames Messieurs, chers administrés,



Tout d'abord, le Conseil municipal se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année qui, nous l'espérons, amènera un peu plus de paix et de raison sur notre planète.

Ensuite, nous avons l'obligation de procéder au **recensement de la population entre le 18 janvier et le 17 février 2023**. Pour cela, nous avons recruté un agent recenseur en la personne de Monsieur Thierry BOUCHARD de la POTERIE, qui passera dans toutes les habitations de la commune pour collecter les informations nécessaires et compléter les fiches de recensement. Ces fiches seront ensuite transmises à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE). **Il sera muni d'une carte officielle d'agent recenseur qu'il vous présentera** (copie ci-contre).

Merci de lui réserver votre meilleur accueil. Pensez à afficher votre numéro d'adresse de façon bien visible et vos nom et prénom sur votre boîte à lettres, si cela n'est pas déjà fait.



Enfin, Je vous rappelle les deux rencontres prévues pour ce mois de janvier :

Le samedi 14 janvier 2023 :

A 17h00 : présentation des vœux du Maire et son Conseil municipal suivi du verre de l'amitié.

Le dimanche 29 janvier 2023 :

A 12h00 : le Conseil municipal et le Comité des fêtes organisent le **repas des aînés, avec animation, offert aux plus de 70 ans**. Participation de 20 € pour les plus jeunes. **Inscription obligatoire avant le 14 janvier** auprès du secrétariat de mairie.